



CABINET- service de la communication interministérielle

Nouméa, le 07 juillet 2015

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **DEMENAGEMENT DE LA SUBDIVISION ADMINISTRATIVE SUD - ANTENNE DE NOUMEA -**

*L'antenne de la subdivision administrative sud située à Nouméa change de locaux et s'installe au centre administratif du Haut-commissariat de la République.*

A compter du **mercredi 15 juillet 2015**, l'accueil du public se fera au **9 bis, rue de la République**, à Nouméa.

Le dépôt des actes administratifs se fera au secrétariat du Bureau des collectivités locales situé au Centre administratif du Haut-commissariat, bâtiment B, 2<sup>e</sup> étage, de 8h00 à 12h00.

**Les horaires d'ouverture** au public du centre administratif sont les suivants : de 8h à 15h du lundi au vendredi.

**Les contacts téléphoniques pour le dépôt des actes sont : 23 03 63 et 23 04 54**

**ATTENTION** : en raison de ce déménagement, la subdivision administrative sud sera **exceptionnellement fermée les jeudi 9 et vendredi 10 juillet 2015.**

**Contact presse :**

Service communication

☎ 26 64 22 / 26 64 20 - 77 71 93

@ : communication@nouvelle-caledonie.gouv.fr